



Investir dans l'économie sociale pour répondre aux besoins des Québécois et des Québécoises

**Mémoire présenté par le Chantier de l'économie sociale
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-
2027 - Ministère des Finances, Gouvernement du Québec**

Janvier 2026

Table des matières

À PROPOS	3
MISE EN CONTEXTE	4
Alimentation scolaire : mieux nourrir les enfants à l'école	4
Innovation : soutenir la recherche et le développement des entreprises d'économie sociale	5
Médias indépendants : protéger la démocratie locale	6
Requalification immobilière : soutenir les projets de patrimoine	7
Conclusion	8



À PROPOS

Le Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Il réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans de multiples secteurs d'activité (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local et régional. Il est reconnu comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec au côté du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) par la Loi sur l'économie sociale de 2013.

Le Chantier a pour mandat de :

Concier divers acteurs et partenaires de l'économie sociale au niveau régional et national;

Promouvoir l'économie sociale comme vecteur de changement social et économique;

Créer des conditions et des outils favorables à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets;

Participer à la construction d'alliances avec d'autres acteurs socio-économiques et mouvements sociaux en faveur de ce modèle de développement, incluant l'international.



MISE EN CONTEXTE

Lors du Sommet de l'économie sociale en mai 2025, la majorité des forces vives économique, sociale, culturelle, syndicale, environnementale ainsi que des représentants de tous les paliers gouvernementaux se sont réunis pour définir et accélérer des ambitions pour le Québec sur les vingt-cinq prochaines années. Dans un contexte socioéconomique tendu où les crises se multiplient, les solutions innovantes et résilientes portées par l'économie sociale sont plus pertinentes que jamais.

Alors que plusieurs des grands engagements du Sommet sont en branle, le Chantier tient à proposer un mémoire qui canalise l'énergie créatrice et les ambitions du mouvement en quatre recommandations précises, inscrites dans le contexte économique difficile actuel. Ces recommandations pourraient accélérer des transformations sociales tout en répondant concrètement à des besoins urgents de la population québécoise.



Alimentation scolaire : mieux nourrir les enfants à l'école

Une crise alimentaire qui touche les enfants

Le Bilan-Faim 2025 est sans équivoque : un record historique de plus de 3 millions de demandes d'aide alimentaire chaque mois a été atteint. De ce nombre, 35 % des bénéficiaires sont des enfants. Parallèlement, 41 % des élèves québécois n'ont pas accès à des services alimentaires dans leur école, plusieurs régions n'ayant tout simplement pas de programme adéquat. Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme universel d'alimentation scolaire. Actuellement, les programmes existants pour financer des organismes qui œuvrent pour l'alimentation scolaire ne suffisent pas.

Un investissement rentable

Un programme universel d'alimentation scolaire ferait économiser de 130 \$ à 190 \$ par enfant par mois aux familles et contribuerait à réduire les inégalités sociales. Les carences alimentaires chez les enfants affectent la qualité de l'apprentissage et augmentent diverses conditions médicales qui exercent une pression sur le réseau de la santé. Soutenir la desserte de nos écoles par les entreprises d'économie sociale génère des retombées économiques de plusieurs ordres, en commençant par la création et le maintien d'emplois dans toutes les régions.

La situation actuelle

Tout récemment, le ministère de l'Éducation a annoncé ses intentions pour le déploiement des sommes confiées par le gouvernement fédéral pour le programme national d'alimentation scolaire. Il a choisi de remettre la moitié des 65 millions provenant du programme fédéral directement aux écoles avec la mesure 15012, et le reste des sommes a été confiées majoritairement à La Cantine pour tous, une entreprise d'économie sociale, et au Club des Petits Déjeuners, un organisme caritatif.

Alors que ces sommes sont un bon début, en tentant de distribuer équitablement les sommes à travers divers acteurs, le gouvernement continue à fragmenter le secteur de l'alimentation scolaire et réduit les économies d'échelle.

Le rôle de l'économie sociale

Il est d'avis du Chantier de l'économie sociale que la concentration des sommes dans les entreprises d'économie sociale aurait un effet structurant positif sur les économies régionales et réduirait les coûts grâce à des économies d'échelle.

Le gouvernement devrait donc investir pour mettre en place et encadrer un programme universel d'alimentation scolaire porté par les entreprises d'économie sociale, notamment La Cantine pour tous. À couverture égale, un tel programme serait moins coûteux qu'un programme entièrement public ou caritatif, en plus de renforcer nos capacités à couvrir d'autres besoins. Investir en économie sociale, c'est aussi investir dans un réseau d'entreprises, notamment apte à se déployer dans les RPA et les hôpitaux, grâce à leurs programmes d'alimentation à domicile pour personnes âgées. Les entreprises d'économie sociale renforcent le développement économique local par des chaînes de production en circuits courts, tout en développant des modèles d'affaires polyvalents.



RECOMMANDATION

Financer la mise en place d'un programme universel d'alimentation pour tous les enfants du Québec, porté par des entreprises d'économie sociale.



Innovation : soutenir la recherche et le développement des entreprises d'économie sociale

Un secteur exclu des mesures de soutien à l'innovation

Dans un contexte d'incertitude économique, l'innovation est plus importante que jamais. Or, 89 % des entreprises d'économie sociale ne sont pas éligibles aux crédits d'impôt conçus pour stimuler l'innovation. Le nouveau crédit d'impôt pour la recherche, l'innovation et la commercialisation (2025), doté d'une enveloppe de 271,5 M\$, est inaccessible aux entreprises d'économie sociale situées dans les MRC visées.

Des entreprises qui investissent en recherche & développement

Groupe Coderr, par exemple, une entreprise en gestion de matières résiduelles au Saguenay investit entre 250 000 \$ et 500 000 \$ annuellement en recherche & développement sur un chiffre d'affaires de 16 M\$. D'autres exemples: Renaissance, qui se déploie dans de nombreuses régions du Québec, a investi dans la filière textile, alors que CycloChrome, à Montréal, le fait dans la filière batterie. Le Québec ne peut ignorer un secteur de près de 250 000 travailleurs et 54 G\$ de chiffre d'affaires lorsqu'il cherche à stimuler l'innovation. Des programmes de subvention équivalents aux crédits d'impôt permettraient de mettre les entreprises d'économie sociale sur un pied d'égalité avec les entreprises traditionnelles.



RECOMMANDATION

Créer, dans des secteurs névralgiques, des subventions équivalentes aux crédits d'impôt disponibles pour les entreprises à capital afin de favoriser les investissements en recherche et développement par les entreprises d'économie sociale.



Médias indépendants : protéger la démocratie locale

Un accès à l'information en déclin

Lors des dernières élections municipales, des centaines de milliers de Québécois et de Québécoises ont dû élire leur gouvernement de proximité sans couverture adéquate de la campagne électorale dans leur région. Les médias régionaux ont perdu plus de 800 millions de dollars de revenus en dix ans, notamment en raison de la baisse des revenus publicitaires. En septembre 2025, plusieurs économistes de renom ont appelé les gouvernements à investir dans les médias indépendants, les présentant comme un investissement social qui renforce les marchés, la stabilité sociale et la démocratie.

L'économie sociale comme solution

Les modèles d'affaires actuels des médias indépendants, basés sur les subventions publiques et les revenus publicitaires, ne leur permettent pas d'assurer leur pérennité. Les modèles de gouvernance collective offrent une autre avenue. La radio communautaire CKIA à Québec incarne comment l'ancrage dans la communauté peut assurer la pérennité d'un média. Récemment devenue propriétaire de son immeuble, CKIA s'est lancée dans une campagne de financement participatif pour financer la rénovation de leurs bureaux ainsi que la mise en place d'espaces collectifs qui permettront de continuer à informer la population et augmenter leur capacité de services. Tout ça dans l'objectif de mieux répondre aux besoins de la population qu'ils desservent. D'autres médias traditionnels, comme La Presse et Le Devoir, ont eux aussi déjà commencé à repenser leurs modèles d'affaires.

L'Ontario a adopté une mesure exigeant que le quart des dépenses publicitaires gouvernementales soient faites auprès de maisons d'édition et éditeurs ontariens. Le Québec pourrait s'en inspirer pour soutenir les médias locaux et financer l'accompagnement de ceux qui souhaitent revoir leur modèle d'affaires.

RECOMMANDATION

Réglementer les dépenses publicitaires du gouvernement pour définir un pourcentage obligatoire à investir dans les médias locaux ou investir des sommes équivalentes dans l'accompagnement pour consolider les modèles d'affaires des médias.

Requalification immobilière : soutenir les projets de patrimoine

Un patrimoine menacé

Plus de 800 lieux de culte sont aujourd'hui vacants, sous-utilisés ou menacés de démolition au Québec. Dans un contexte où le besoin d'espaces est criant, la requalification immobilière permet de créer des logements, des espaces de bureaux ou d'autres espaces utiles à la communauté (lieux sportifs, culturels, touristiques, etc.) dans des édifices déjà construits. Toutefois, le mauvais état des bâtiments impose régulièrement un déficit financier que les projets, même rentables, peinent à combler.

L'arrêt du programme : un effet démobilisateur

L'arrêt du programme d'aide financière en requalification du patrimoine religieux — accessible depuis plus de 5 ans pour la requalification et 30 ans pour la restauration — a un effet démobilisateur sur les communautés. La phase de planification des projets, primordiale dans un processus de requalification, n'est plus financée et les projets sont plus

susceptibles de tomber à l'eau. Ce sont près de 5 M\$ investis depuis 2020 dans la planification qui risquent de ne pas aboutir.

Un effet de levier important

Pour chaque dollar investi par le gouvernement en requalification, le milieu a dépensé 1,17\$ dans les communautés. Les investissements dans le programme ont généré des retombées équivalentes à 39 M\$ en valeur ajoutée pour le Québec. Le gouvernement revoit ce programme, car il souhaite davantage de prévisibilité et une réponse plus adaptée aux besoins. Cependant, la coupure de ces fonds fait plutôt le contraire et encourage une instabilité autant dans les projets déjà entamés que pour ceux qui souhaiteraient voir le jour. Un programme structuré de soutien et d'accompagnement permettrait donc d'assurer la pérennité des projets tout en autonomisant les porteurs de projets.



RECOMMANDATION

Investir les fonds autrefois dédiés au programme d'aide financière en requalification du patrimoine religieux pour développer un programme de soutien et d'accompagnement des projets de requalification.



Conclusion

Les entreprises d'économie sociale et le gouvernement poursuivent le même objectif : améliorer le bien-être de la société. Qu'il s'agisse d'insécurité alimentaire, de protection de la démocratie par les médias ou de préserver l'usage de bâtiments névralgiques au bénéfice de la communauté, les projets portés collectivement répondent aux besoins

de la population. C'est par la coconstruction avec des gouvernements ambitieux que de grandes avancées pour la société québécoise ont vu le jour, notamment le réseau des CPE.

Dans cette optique de collaboration, nous réitérons nos recommandations afin que le gouvernement agisse pour bâtir une économie qui travaille pour le Québec :

1. Financer la mise en place d'un programme universel d'alimentation pour tous les enfants du Québec, porté par des entreprises d'économie sociale.
2. Créer, dans des secteurs névralgiques, des subventions équivalentes aux crédits d'impôt pour favoriser les investissements en recherche & développement par les entreprises d'économie sociale.
3. Réglementer les dépenses publicitaires gouvernementales pour soutenir les médias locaux ou investir dans l'accompagnement de leur transformation.
4. Investir les fonds autrefois dédiés au programme de requalification du patrimoine religieux dans un programme de soutien et d'accompagnement.

Pour information

Jacob Homel

Directeur Affaires publiques
Chantier de l'économie sociale
Cellulaire: 438-764-0368
jacob.homel@chantier.qc.ca

